

Marché du travail neuchâtelois : légère baisse du chômage en avril

Au mois d'avril 2026, le nombre de chômeurs-euses enregistre une diminution (-96) pour atteindre 4'043 personnes. Le nombre de demandeurs-euses d'emploi diminue également (-211), pour s'établir à 6'257 personnes.

Le taux de chômage cantonal recule de 0.1 pt par rapport au mois précédent, pour atteindre 4.5%. Au niveau national et romand, le taux diminue également de 0,1 pt, s'établissant respectivement à 3 % et 4,3 %.

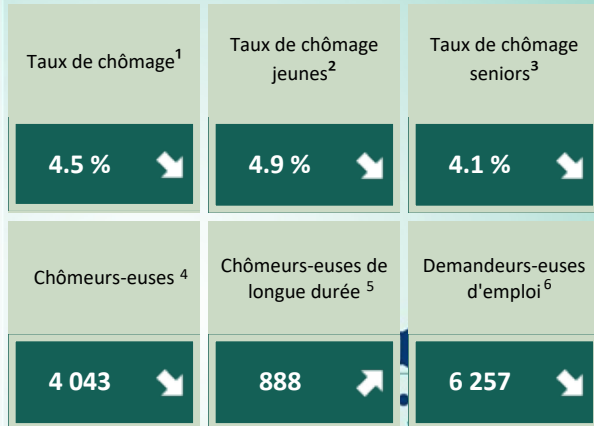
Au niveau du placement, 781 postes vacants ont été annoncés auprès des ORP neuchâtelois durant le mois d'avril. De plus, 405 personnes ont quitté les ORP en raison d'un retour à l'emploi.

Concernant les variations mensuelles du nombre de chômeurs-euses dans le canton, des diminutions sont constatées pour toutes les catégories d'âge. En effet, les jeunes de moins de 25 ans (-19), les personnes âgées de 25 à 49 ans (-193) et les plus de 50 ans (-12) voient leur effectif diminuer au mois d'avril. Ainsi, le taux de chômage des jeunes (moins de 25 ans) baisse de 0.3 pt pour s'établir à 4,9% et le taux de chômage des seniors diminue de 0.1 pt pour atteindre 4.1%.

Des baisses du nombre de chômeurs-euses sont constatées pour certains secteurs économiques, tels ceux de la construction (-53), des activités pour la santé humaine (-14), du commerce de gros et réparation d'autos et motos (-13), de l'action sociale sans l'hébergement (-11) et des autres activités manufacturières (-10). Aucune hausse significative n'est à relever au mois d'avril.

Cette évolution traduit une amélioration modérée du marché du travail neuchâtelois, observée depuis le mois de février.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document



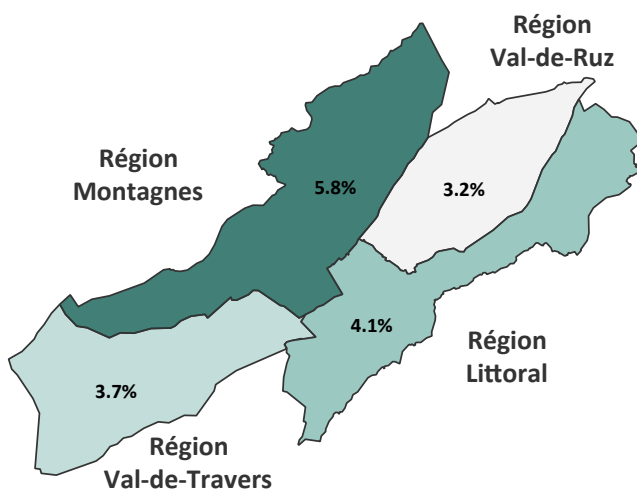
Taux de chômage

	Avril 2026	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	4.5%	-0.1	+0.1
Suisse romande ⁷	4.3%	-0.1	+0.4
Suisse	3.0%	-0.1	+0.3

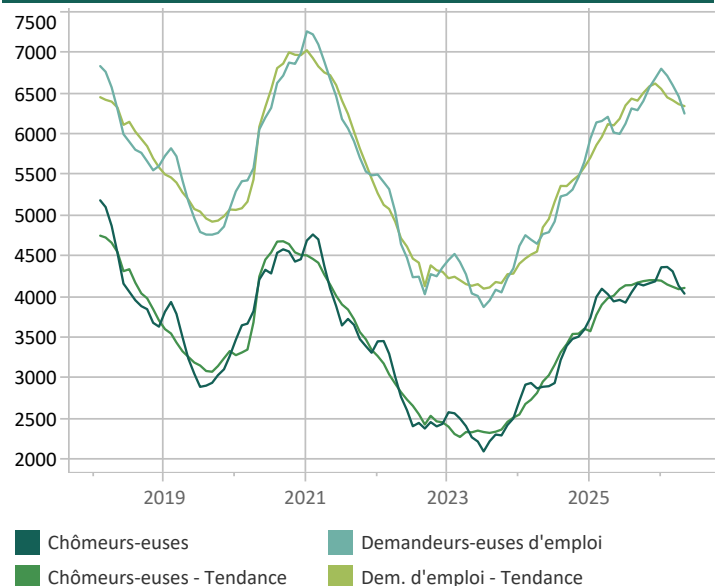
Nombre de chômeurs-euses selon la durée



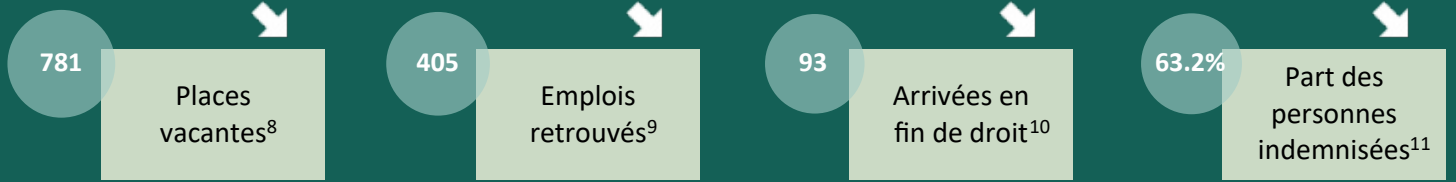
Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs

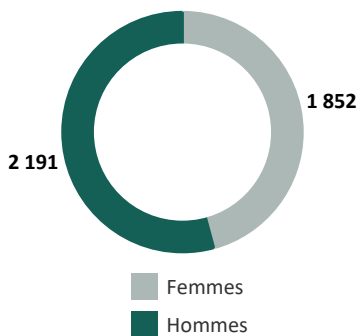


Chiffres clés et évolutions mensuelles

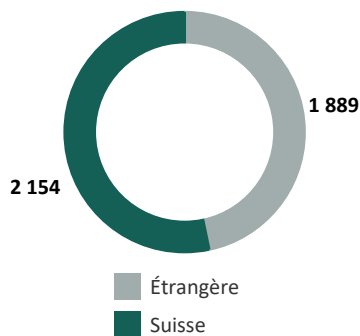


Profils des chômeurs-euses

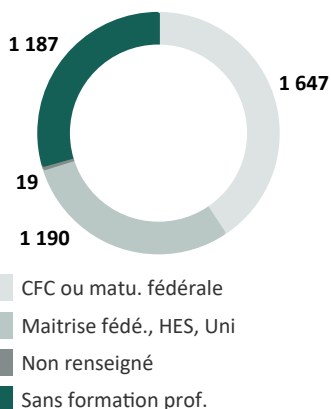
Selon le sexe



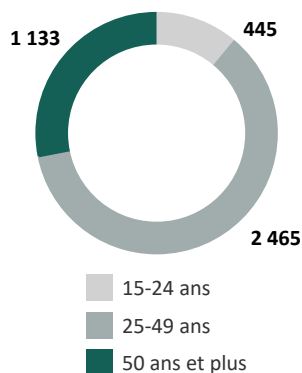
Selon l'origine



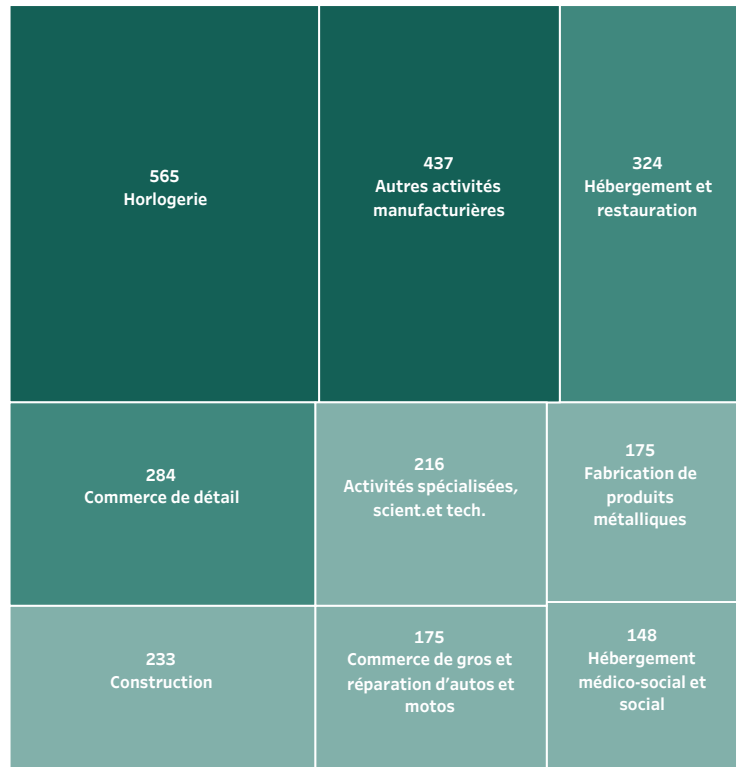
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2021 à 2023
- 2) Moins de 25 ans
- 3) De 50 ans à 64 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi